

France. Il dépend de nous de marcher sur les traces de Lazare ou du riche.

LETTRE XLIX.

A PAMMACHIUS.

Il lui envoie la lettre apologétique qui précède; il le félicite en même temps d'avoir été par tous jugé digne du sacerdoce; il l'engage enfin à lire ses traductions de l'hébreu et ses autres opuscules.

1. Il appartient à la modestie du chrétien de garder parfois le silence à l'égard même des amis, et de se tenir dans une humilité qui console, plutôt que de s'exposer, en revenant sur d'anciennes relations, à passer pour un homme obséquieux. Tant que vous n'avez rien dit, je me suis tu; je n'ai jamais voulu vous interroger à ce sujet, pour ne point paraître, non aller à la recherche d'un ami, mais circonvenir un homme au-dessus de moi. Maintenant que vous avez pris les devants par votre bienveillante lettre, je tâcherai de tenir sans cesse le premier rang, de vous écrire, au lieu de vous répondre. Vous comprendrez par là que le respect m'a fait jusqu'ici me taire, et qu'un respect plus grand m'oblige désormais à parler.

2. Ce que la prudence et l'amitié vous ont dicté par rapport à mes opuscules contre Jovinien, le soin que vous avez pris d'en soustraire les exemplaires, je le sais parfaitement. Mais cette attention n'a servi de rien; plusieurs personnes

diversa post mortem tenent loca, Luc. XVI: MISERERE DELICIAS, et deliciae miseris commutatur. In nostro arbitrio est vel Lazarum sequi vel divitem.

EPISTOLA XLIX.

AD PAMMACHIUM.

Apologeticam superiorem Epistolam Pammachio mittit, eidemque gratulatur quod ab omnibus dignus haberetur Sacerdotio; tandem cum invitat ad lectionem translationum suarum ex Hebreo, et aliorum opusculorum.

1. Christiani interdum pudoris est, etiam apud amicos tacere, et humilitatem suam magis silentio consolari quam retractando veteres amicitias, ambitionis crimen incurrere. Quamdiu tacuisti, taci, nec exposulare unquam super hac re volui; ne non amicum querere, sed potentiorum videri exoptare. Nunc autem provocatus officio litterarum, primas semper partes habere tentabo; et non tam rescribere quam scribere; ut et verecunde humesque tacuisse, et verecundum loqui cepisse cognoscat.

2. De opusculis meis contra Jovinianum, quod et prouideret et amantem feceris, exemplaria subtrahendo,

SAINT JÉROME.

venues de Rome m'en ont cité des traits recueillis dans cette ville. Ces livres se sont répandus jusque dans la province que j'habite; et, vous le savez, « la parole lancée ne revient plus. » *Horat. Ars poet.* Je n'ai pas le bonheur extrême qu'ont la plupart des écrivains de notre temps; il ne m'est pas loisible d'amender quand je veux mes légères productions. A peine ai-je écrit quelque chose que mes partisans ou mes jaloux, dans une pensée bien différente, mais avec la même ardeur, les répandent dans le public; ils exagèrent soit dans l'éloge soit dans le blâme, écoutant leur propre sentiment et non le mérite du style. Je vous ai donc destiné la justification de ce livre; c'est tout ce que je pouvais faire. Quand vous l'aurez lu, vous-même prenez ma défense; ou bien si vous frontez le sourcil comme les autres, vous serez obligé à commenter d'une manière différente ce passage où l'Apôtre traite du mariage et de de la virginité.

3. Si je vous dis cela, ce n'est pas pour vous demander d'écrire, quoique votre application à l'étude des Livres saints me serve de modèle; c'est pour que vous engagiez à ce travail ceux qui nous déchirent. Ils ont de l'instruction, ils se regardent comme de petits savants; ils peuvent bien enseigner, au lieu de se borner à me répondre. Dès qu'ils auront écrit, mon interpré-

optime novi. Sed nihil profuit ista diligentia, cum aliquanti ex Urbe venientes, mihi eadem lectitentur que se Romæ excepisse referebant. In hac quoque provinciam libri fuerant divulgati; et, ut ipse legis, nec citi vox missa reverti. » *Horat. de Art. Poet.* Non sum tanta felicitatis quanta perique hujus temporis Tractatores, ut nugas meas quando voluerim emendatè possim. Statim ut aliquid scripsero, aut amatores mei, aut invidi, diverso quidem studio, sed pari certamine, in vulgus nostra disseminant; et vel in laude, vel in vituperatione nimis sunt, non meritum stilli, sed sumum stomachum sequentes. Itaque quod solum facere potui, apostolicè ipsius operis tibi protestor, quoniam cum legeris, ipse pro nobis ceteris satisfacies; aut, si in quoque narem contraxeris, illam Apostoli exprobatam, in quoque virginitate et nuptiis disputat, aliter disserteris compelleris.

3. Nec hoc dico, quod te ad scribendum provocem, cuius in sacris litteris studium mihi proficere; sed ut alios qui nos lacerant, hoc facere compellat. Norunt litteras, videntur sibi scilicet; possunt me non reprehendere, sed docere. Si quid scripserint, magis ex operis

LETTRE L.

tation sera laissée de côté, éclipsee par leurs œuvres. Lisez avec attention, je vous en prie, et pesez les paroles de l'Apôtre; vous verrez alors que, en vue d'échapper à la calomnie, je me suis montré beaucoup plus indulgent envers les personnes mariées que ne le comporterait le texte. Origène, Denys, Pierius, Eusèbe de Césarée, Didyme, Apollinaire ont longuement interprété cette même épître. Pierius, examinant et discutant la pensée de Paul, en vient à ce passage: « Je veux que vous soyez tout comme je suis moi-même; » *I Corinth.* I, 7; et voici ce qu'il en conclut: « En parlant de la sorte, Paul enseigne ouvertement l'abstention du mariage. » Ou donc est ici ma faute, où ma dureté? Comparés à cette seule sentence, tous mes écrits sont d'une douceur extrême. Repassez les commentaires de tous ceux que je viens de nommer, usez des bibliothèques ecclésiastiques; et vous marcherez d'un pas plus rapide vers la réalisation de vos vœux.

4. J'apprends que toute la ville est pleine d'affection pour vous; j'apprends que la volonté du pontife et celle du peuple convergent au même but. Recevoir le sacerdoce, c'est moins que le mériter. Quant aux livres des seize prophètes, que j'ai traduits de l'hébreu en latin, si vous les avez lus, si je puis comprendre que vous avez goûté ce travail, vous m'engagerez à tirer de

mon armoire ce qui s'y trouve encore renfermé. J'ai dernièrement traduit Job en notre langue; et vous pourrez en emprunter un exemplaire à la pieuse Marcelle votre cousine. Lisez le même livre en grec et en latin, comparez ensuite notre ancienne traduction; et vous verrez clairement combien la vérité diffère du mensonge. J'avais envoyé quelques notes sur les douze prophètes au vénérable père Domnion, avec Samuel et Malachie, les quatre livres des Rois. Si vous prenez la peine de les lire, vous comprendrez à quel point il est difficile de pénétrer le sens de la divine Ecriture, et les prophètes en particulier; vous comprendrez aussi que des choses si pures à leur origine, qui coulent avec tant de limpidité dans le texte primitif, nous parviennent, par la faute des interprètes, singulièrement altérées. Du reste, ne vous attendez pas à trouver chez les petits cette éloquence que vous dédaignez même dans Cicéron par amour pour le Christ. L'interprétation des Livres saints, aurait-elle même quelque beauté de langage, doit la cacher et la fuir, afin de parler, non aux vaines écoles des philosophes, à un petit nombre de disciples, mais au genre humain tout entier.

LETTRE L.

A DOMNION.

Instruit par ce saint personnage des critiques amères que plusieurs à Rome déversaient sur ses livres

eorum comparatione, meæ interpretatio negligetur. Lege, quæsto te, et diligenter Apostoli verba considera; et tuæ videbis me propter calumniam declinandum multo plus quam ille voluit in maritos fuisse clementem. Origenes, Dionysius, Pierius, Eusebius Cæsariensis, Didymus, Apollinaris Iasiensis hæc Epistolam interpretati sunt: quorum Pierius cum sensum Apostoli ventilaret atque edisseret, et proposuisset illud exponere: « Volo autem omnes esse sicut meipsum, » *I Cor.* I, 7, adiecit, ταῦτα λέγων ὁ Παῦλος ἐν τῆς ἐπιτολῆς κ. β. ζ. Quod hic quæso peccatum meum, que duritia? Universa que scripsi huic sententiæ comparata leuissima (al. leuissima) sunt. Revolve omnium quos supra memoravi, commentarios et Ecclesiasticæ Bibliothecæ fructe, et magis conuito gradu ad optata ceptaque pervenies.

4. Audio totius in te Urbis studia concitata. Audio Pontificis et populi voluntatem pari mente congruere. Nec est tenere Sacerdotium quam mereri. Libros sedecim Prophetarum, quos in Latinum de Hebræo sermone verti, si legeris, et delectari te hoc opere comperero, provocabis nos etiam cætera clausa armario non

tenere. Transtuli nuper Job in linguam nostram; cujus exemplar à sancta Marcelle consobrina tua poteris mutuari. Lege eundem Græcum et Latinum, et veterem Editionem nostram Translationi compara; et liquido pervidebis nostrum distet inter veritatem et mendacium. Miseram quædam τὸν ὁμοιωµατῶν in Prophetas duodecim [sancto patri Domnioni, Samuellem quoque et Malachiam, id est, quatuor Regum libros. Quæ si legere volueris, probabis quantæ difficultatis sit divinarum Scripturarum, et maxime Prophetarum intelligere; et Interpretum vitio que apud nos purissimo carere orationis laburum, apud nos scætere vitia. Porro eloquentiam quam pro Christo in Ciceroe contemnis, in parvulis ne requiras. Ecclesiastica interpretatio, etiam si habet eloqui venustatem, dissimulare eam debet et fugere, ut non otiosis Philosophorum scholis paucisque discipulis, sed universo loquatur hominum generi.

EPISTOLA L.

AD DOMNIONEM.

Admonuit à Sancto Domnionne de conviciis quibus lacerabant multi libros adversus Jovinianum, in pri-

contre Jovinien, et surtout un certain moine fort jeune encore et plein de morve, Jérôme le secoue d'une rude façon, lui reproche son impéritie, et l'engage à lutter par écrit.

1. Dans votre lettre, j'entends la voix de l'amour en même temps que celle de la plainte. L'amour est bien à vous, et c'est là ce qui vous inspire des avertissements aussi chaleureux, avec cette crainte que vous éprouvez à mon sujet, pour des choses même qui n'offrent aucun danger : la plainte est le fait de ceux qui ne nous aiment pas, qui cherchent à nous prendre en faute, qui sèment contre un frère de sourdes rumeurs, et dressent des pièges contre le fils de leur mère. *Psalm. xxxix, 20*. Vous m'écrivez, en effet, que ces hommes, et plus particulièrement je ne sais quel moine vagabond, qui va rôdant dans les carrefours et les places publiques, rampant à la fois et plein de morve, habile seulement à calomnier, prétendant enlever la paille de l'œil d'un autrui quand il a dans le sien une poutre, ne cessent de déblatérer contre moi et contre mes livres à l'adresse de Jovinien; qu'ils rongent, déchirent et démolissent comme des chiens furieux. Voilà donc ce dialecticien de votre ville, ce grand représentant de la race de Plaute, qui n'a pas même lu les Catégories d'Aristote, ni les Principes d'interprétation, ni les Règles analytiques, ni les Lieux communs de Cicéron; il s'en va dans les cercles

mis autem Monachus quidam juvenis, rumigerulus, hunc mire exagitavit, ejusque imperitiam oburgans, provocat ad scribendum.

1. Littère tuæ et amorem pariter sonant et querelam: amorem tuum, quo sedulo monens, etiam quæ tuta sunt in nobis pertimescis; querelam eorum qui non amant, et querentes occasionem in peccatis, garrunt adversus fratrem suum, et contra filium matris suæ ponunt scandalum. *Ps. xxxix, 20*. Scribis enim eos, imo nescio quem de trivio, de compitis, de plateis circumforaneum Monachum rumigerulum, rabulum, vafrem tantum ad detrahendum, qui per trabem oculi sui festinam alterius nitatur errare, concionari adversum me, et libros quos contra Jovinianum scripsi, canino dentibus rodere, lacere, convellere. Hunc Dialecticum urbis vestræ, et Plantine familie columnen non legisse quidem *κατηγορίας* Aristotelis, non *επιερίσεις* (*Predicamentum de Interpretatione*) non *ἀναλύσεις* (*Resolutions*), non saltem Ciceronis *τόπων*, sed per imperitorum circulos, muliercularumque *συμπόσια* (*Compartitions*), syllogismos *ἀπυλόγητους* texere, et quasi sophismata nostra callida argumenta-

des ignorants, à la table de misérables femmes, bâtir des syllogismes sans raisonnement, jétant à bas nos prétendus sophismes par son habile argumentation. J'étais bien fou quand je pensais ne pouvoir pas apprendre ces choses sans le secours des philosophes, quand je préférais dans mon esprit le bout du stylet avec lequel on efface à celui avec lequel on écrit. C'est donc en vain que j'ai traduit les Commentaires d'Alexandre; c'est en vain qu'un maître érudit m'a conduit à la Logique par la méthode de Porphyre; et, pour laisser de côté les sciences humaines, c'est en vain que Grégoire de Nazianze et Didyme m'ont servi d'introduteurs à l'étude des divines Ecritures : elle ne m'a servi de rien l'érudition des Hébreux, ni mon incessante méditation, depuis mon adolescence jusqu'à ce jour, sur la Loi, les Prophètes, les Evangiles et les Apôtres.

2. Un homme s'est rencontré qui n'a pas en besoin de maître pour arriver à la perfection, portant en lui l'esprit, ayant la science innée, plus fort que Cicéron en éloquence, qu'Aristote en argumentation, que Platon en sagesse, qu'Aristarque en érudition, l'emportant sur Origène par le nombre de ses ouvrages, sur Didyme par la connaissance des Livres saints, supérieur enfin à tous les commentateurs de son époque. On dit même qu'il ne demande qu'un sujet à traiter, et que, semblable à Carnéade, il soutient indiffé-

lione dissolvere. Stultus ego qui me putaverim hæc absque Philosophis scire non posse; qui meliorem sibi partem eam legerim quæ delectat quam quæ scribitur. Frustra ergo Alexandri verbi Commentarios; nequidquam me doctos magister per *επιερίσεις* Porphyri introduxit ad Logicam; et, ut humana contemnam, nec causæ Gregorianæ Nazianzenum et Didymum in Scripturis sanctis catechistas habui: nihil mihi profuit Hebræorum eruditio, et ab adolescentia usque ad hæc solam quotidianam in Lege, Prophetis, Evangelis, Apostolicis meditatio.

2. Inventus est homo absque præceptore perfectus *πνευματικόςος και σοφός*; et, ut humana contemnam, nec causæ Gregorianæ Nazianzenum et Didymum in Scripturis sanctis catechistas habui: nihil mihi profuit Hebræorum eruditio, et ab adolescentia usque ad hæc solam quotidianam in Lege, Prophetis, Evangelis, Apostolicis meditatio.

remment le pour et le contre, plaidant à son gré la cause de la justice et celle de l'injustice. Le monde est délivré d'un grand danger, les procès civils et criminels échappent à l'abîme, puisque cet homme a quitté le forum pour entrer dans l'Eglise. Quelqu'un eût-il été jamais innocent, lui ne volant pas? Quel est le coupable qu'un discours de lui n'eût pas sauvé, dès qu'il se fût mis à compter sur ses doigts les divers points de sa plaidoirie, à déployer les filets de sa syllogistique? S'il eût frappé du pied, dardé son regard, froncé les sourcils, avancé la main, tordu sa barbe, il eût répandu sur les yeux des juges une impénétrable obscurité. Il n'est pas étonnant que moi depuis si longtemps absent de Rome, ayant perdu l'usage du latin, devenu pour ainsi dire à moitié grec, tout à fait barbare, suis terrassé par ce merveilleux, par cet incomparable orateur. N'a-t-il pas écrasé du poids de son éloquence Jovinien présent? et quel terrible antagonisme cependant! un homme dont personne ne comprenait les écrits, qui chantait pour lui seul et pour les muses.

3. Biles-lui donc, je vous en prie, bien cher père, de ne point parler contre le but qu'il se propose, de ne pas détruire par ses discours la chasteté dont il fait profession par son habit même; vierge ou continent, — à lui de voir à quelle classe il prétend appartenir, — qu'il ne mette donc pas les personnes mariées sur le

hoc nolente (al. *volente*) fuisset innocuus? quem criminis non hujus servasset oratio, cum cepisset in digitis partiri causam, et syllogismorum suorum retia tendere? Nam si appllosisset pedem, intendisset oculos, rugasset frontem, jactasset manum, barbam tornasset, tenebras illico ob oculos offudisset (al. *efudisset*) iudicibus. Nec miram si me et absentem jamdū, et absque usu Latine lingue, semigræcolum, barbarumque, homo latinissimus et facundissimus superet; cum presentem Jovinianum (Jesu bone, qualem et quantum videri; cuius nemo scripta intelligeret, qui sibi tantum caneret et musis) eloquentie suæ mole oppresserit.

3. Quæso igitur te, pater carissime, ut monens eum ne loquatur contra propositum suum; ne castitatem habitū pollicens, verbis destruat; ne virgo vel continens (ipse enim viderit quid esse se jactet) maritalis (al. *marialis*) virginibus comparet, et frustra adversus hominem disertissimum tanto tempore digladiatus sit. Audio præterea eum libenter virginum et viduarum circulis circumire, et adducto supercilio, de sacris inter eas litteris philosophari. Quid in secreto, quid in en-

même rang que les vierges; qu'il ne s'expose pas à paraître avoir inutilement lutté si longtemps avec un trop redoutable adversaire. J'apprends de plus qu'il circule volontiers dans les modestes demeures des vierges et des veuves, et que là, le front plissé, il disserte savamment sur les saintes lettres. Pourquoi cet enseignement entouré de mystère, s'adressant à des femmes retirées? Serait-ce pour leur apprendre que les vierges sont la même chose que les personnes mariées; qu'elles ne doivent pas négliger la fleur de la jeunesse, ni dédaigner une certaine recherche dans le boire et le manger, dans l'usage des bains, dans celui des ajustements et des parfums? serait-ce pour leur enseigner la modestie, le jeûne, le mépris du corps? Ses leçons n'ont d'autre objet, on doit le croire, que de les conduire à la vertu. Que ne professe-t-il donc en public ce qu'il enseigne en particulier? S'il ne fait que répéter à la maison ses leçons publiques, il doit être éloigné de ce dangereux commerce. Je suis étonné qu'un jeune homme, un moine, puisqu'il se donne pour tel, qu'un beau parleur dont les lèvres distillent les grâces, dont les discours débordent d'élégance, de piquant et d'attrait, parcourt ainsi les maisons des nobles, montre cette assiduité auprès des matrones, fasse de notre religion une lutte de mots, torture la foi du Christ par de telles discussions, et puis avec tout cela s'acharne à calomnier son frère. S'il a jugé que

biculo mulierculas docet? Ut hoc scient esse virgines quod maritæ (al. *marita*); ut florem ætatis non negligant, ut comedant et bibant, et balneæ adeant, munditias appetant, unguenta non spernant? an magis pudicitiam, et jejunia, et illavium corporis? Utique illa præcipit quæ plena virtutis sunt. Fateatur ego publice quod domi loquitur. Aut si et domi eadem doctrine et publice a puellarum consortio separandus est. Miror autem non erubescere juvenem et Monachum, ut sibi videtur, disertum (cujus de ore veneres flunt; qui tante in sermoinando elegantie est ut comico sale ac lepore conspersus sit) lustrare nobilium domos, hæerere salutationibus matronarum, religionem nostram pugnam facere, et fidem Christi contentione torquere verborum; atque inter hæc fratri suo detrahere. Utique si errare me arbitratus est (in multis enim offendimus omnes, et « si quis in verbo non peccat, hic perfectus est vir » *Jacob. iii, 2*), debuit vel arguere, vel interrogare per litteras: quod vir eruditus et nobilis fecit Pammachus, cui ego *ἀπελογεῖσθαι* et potui, et Epistola disserui longiore (*Superior. Epist. XLVIII*)

ployer en public n'est pas celle qu'on montre à table; qu'on ne traite pas les enseignements de la divine loi devant des hommes versés dans la doctrine comme au milieu des fuseaux et des corbelles des jeunes filles. Maintenant il élève la voix dans le vulgaire sans modération, avec impudence, il fait grand bruit en condamnant le mariage; parmi des femmes à la veille d'être mères, les ragissements des enfants, dans les chambres nuptiales, il se garde bien d'exposer ce que l'Apôtre dit, pour accumuler sur moi toutes les haines. Mais, quand il faudra lutter par écrit, se prendre corps à corps avec son adversaire, quand il citera quelque texte de l'Écriture ou qu'il l'entendra citer, c'est là qu'il devra suer à la peine, prendre une ferme décision. Epicure alors sera loin, loin Aristippe, les gendarmes de cochons ne seront pas là, la truie ne fera pas entendre ses grognements. « Et nous aussi, père, nous lançons des traits qui ne sont pas sans vigueur, nous marions le fer d'une main non débile, et les blessures que nous faisons rendent aussi du sang. » *Eneid.* xii.

S'il refuse d'écrire, s'il pense devoir se borner à débiter ses calomnies, qu'il entende du moins, par delà les terres, les mers et les nations qui nous séparent, l'écho lointain de ma voix : Je ne condamne pas les noces, je ne condamne pas le lien conjugal. Pour qu'il soit encore plus certain de mon opinion, je veux que tous ceux qui n'ont pas le courage de vivre seuls, qui trem-

(1) Ce n'est ici que la traduction d'une traduction. Nous omissions par conséquent traduire cette lettre sur le texte, puisque nous la tenons des lettres de saint Epiphane, Adressé par le savant P. P. Paron. Il est possible qu'elle aurait alors plus de précision et d'exactitude; mais de quel droit, à quel titre, Jérôme n'étant à point rien, serait-elle admise dans la collection de ses œuvres ?

On se demande pourquoi notre saint docteur l'a traduite. Il n'est pas facile de répondre à cette question. Disons seulement que la fait d'être par Filastro évêque de Salamine, était d'un intérêt général, par rapport à la discipline ecclésiastique; qu'il avait pour saint Jérôme un intérêt particulier, puisque Paulinien était son frère; comme on va le voir, la manière dont celui-ci fut ordonné prêtre, et la frayeur que lui causait l'exercice des fonctions sacrées, rappellent bien l'austérité anaclétique qui ne monta, dit-on, qu'une fois à l'autel. L'intérêt de cette lettre tient encore et surtout à la question de l'origénisme.

pedi contulerit, et vel propositur aliquid de Scripturis, vel audierit prononcentium, tunc sudabit, tunc heredit. Procul Epistaurus, longe Aristippus, subulci non aderunt, seropha non nungunt.

Et nos tela, pator, ferumque hand debile dextra.

Spargium, et nostro sequitur de vulnere sanguis.

Enid. lib. XII.

Porro si non vult scribere, et tantum maledictis agendum putat, audiat hoc interprecaturibus torris, fluctibus populis, saltem Echo clamoris mei: Non damno nuptias, non damno conjugium. Et ut certum sententiam meam teneat, volo omnes qui propter nocturnos forsitan metus soli cubitare non possunt, uxores ducere.

blent peut-être devant les fantômes nocturnes, n'hésitent pas à se marier.

LETTRE LI.

DE S. EPIPHANE A JEAN, ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM, TRADUITE EN LATIN PAR JÉRÔME.

Epiphane, évêque de Salamine dans l'île de Chypre, s'excuse auprès de Jean, évêque de Jérusalem, d'avoir sans le consulter ordonné prêtre Paulinien, et l'avertit ensuite de se tenir en garde contre les erreurs d'Origène (1).

A son très-cher Seigneur frère Jean, évêque Epiphane.

1. Il fallait, mon bien-aimé, que nous ne fissions pas des honneurs de la déricature un sujet d'horreur; nous devons par l'exacte observation des commandements de Dieu et l'ardeur soutenue de notre zèle, montrer que nous sommes dignes de notre nom. Si l'Écriture sainte a pu dire: « Leurs lévites ne leur serviront de rien; » *Jerem.* xii, d'après les Septante; en quoi pourrait nous servir l'orgueil du sacerdoce, à nous qui péchons non-seulement par le sentiment et la pensée, mais encore par la parole. J'apprends en effet que vous êtes enflammé de colère contre nous, et que vous menacez d'écrire jusqu'aux derniers confins du monde, que vous ne pas dédaigner ici les régions et les provinces. Or, dont est cette crainte de Dieu qui doit nous faire trembler et frémir, quand on songe à ce qu'il a dit lui-même: « Si quelqu'un s'irrite sans motif contre son frère, il est passible du juge-

EPISTOLA LI.

S. EPIPHANI AD JOANNEM EPISCOPUM Jerosolymorum. A Hieronymo Latine reddita.

Epiphanius Episcopus Salaminiensis Cyprî excusat se Joanni Episcopo Jerosolymitano quod Paulinianum Presbyterum ordinasset ipso inconsulto. Deinde commonet ut ab Origenis erroribus abstinat.

Domino dilectiss. Fratri JOANNI EPISCO. EPIPHANIS.
1. Oportebat nos, dilectissime, Clericatus honorem non abusi in superbiam, sed custodia mandatum Dei et observatione diligentissima hoc esse quod dicimus. Si enim sancta Scriptura loquitur: « Cui eorum non proderunt eis; » *Jerem.* xii, juxta LXX:

ment. » Ce n'est pas que je me préoccupe beaucoup de ce que vous pourrez écrire. On écrivait aussi des lettres sur du papyrus, comme le rapporte Isaïe; et puis on les jetait dans les eaux courantes, dont le mouvement est l'image du siècle. Nous ne vous avons pas fait le moindre tort ni la moindre injure, nous ne vous avons rien enlevé de force. Dans un monastère de religieux étrangers, et de religieux qui ne dépendaient en aucune façon de votre province, après leur avoir adressé dans notre humilité de fréquentes lettres, alors qu'ils tendaient à se séparer de votre communion, et voulant en conscience empêcher qu'une certaine durée ne finit par les éloigner de l'Église en brisant les antiques liens de la foi, nous avons ordonné un diacre. Plus tard et quand il eut exercé ses fonctions, nous l'avons ordonné prêtre. Vous auriez dû vous en réjouir et nous rendre grâces, comprenant que la crainte de Dieu nous a mis dans la nécessité d'agir de la sorte, alors surtout que le divin sacerdoce ne présente aucune diversité, et qu'on n'a d'autre vue que de servir les intérêts de l'Église. Il est vrai que chaque évêque gouverne une Église en particulier, et qu'il paraît y concentrer ses soins, que nul n'a le droit d'entrer dans le domaine d'un autre; mais au-dessus de tout s'élève la charité du Christ, qui n'admet aucune feinte. Il ne faut pas tant regarder ce qui s'est fait, il faut surtout tenir compte du temps, du mode, des

personnes et des motifs. Ayant vu que ce monastère réunissait un nombre considérable de frères pieux, et que deux saints prêtres, Jérôme et Vincent, refusaient par humilité, par une crainte excessive, de remplir les fonctions de leur ordre, de monter à l'autel, de travailler dans ce genre de ministère qui procure avant tout le salut des chrétiens; je savais en outre que vous ne pouviez ni trouver ni retenir un serviteur de Dieu, qu'il glissait souvent dans vos mains, fuyant le redoutable fardeau du sacerdoce, et que la même difficulté existait pour tout autre évêque. Aussi n'ai-je pas été peu surpris qu'il soit venu se présenter à nous par une heureuse disposition de la providence, et nous faire réparation, avec les diaques du monastère et les autres religieux, vu que j'éprouvais à leur égard je ne sais quelle répugnance. Pendant qu'on célébrait donc la Collecte dans l'église de la villa placée près de notre monastère, lui ne se doutant de rien et n'ayant absolument aucun soupçon, nous avons donné l'ordre à plusieurs diaques de le saisir et de lui fermer la bouche, de peur qu'il ne nous adjurât au nom du Christ de ne pas lui ravir sa liberté. Nous l'avons alors ordonné diacre, lui mettant sous les yeux la crainte du Seigneur et le contraignant de servir à l'autel; car il opposait les plus vives résistances, se déclarant indigne d'un tel honneur, protestant que la charge était au-dessus de ses

que arrogantia clericatus conducere nobis poterit, qui non solum cogitatione et sensu, verum etiam sermone peccamus? Audivi quippe quod tumes contra nos, et incessaris, et ministeris scribere in extremos fines terras, ut loca provinciarum non nominem. Et ubi est Dei timor, qui nos debet illo tremore contere qui dicitur est a Domino: « Si quis irascitur fratri suo sine causa, reus erit judicio? » *Matth.* iii, 23. Non quod magnopere eum si scribas quod plauerit. Scribebantur enim et epistolæ biblicæ juxta Isaiam; et mittebantur super aquas, que cito cum seculo transcutit. Nihil tibi nocuum, nihil injuriam fecimus, nec quicquam violenter extorsimus. In monasterio fratrum, et fratrum Peruginorum, qui provinciam nihil tunc deberent; et propter nostram parvitatem, et litteras quas ad eos crebro direximus, communionis quoque tunc coperunt habere discordiam, ne viderentur quadam duritia, et conscientia nostra, antiquæ fidei ab Ecclesia separari, ordinavimus Diaconum; et postquam ministravit, rursus Presbyterum, super quo debueras gratulari, intelligens quod ob Dei timorem hoc sumus facere com-

pulsi; maxime cum nulla sit diversitas in sacerdotio Dei, et ubi utilitati Ecclesiæ providetur. Nam, et si singuli Ecclesiarum Episcopi habent sub se Ecclesias, quibus curam videntur impendere; et nemo super alienam mensuram extenditur; tamen prænotitur omnibus caritas Christi, in qua nulla simulatio est. Nec considerandum quid factum sit, sed quo tempore, et quo modo, et in quibus, et quare factum sit. Cum enim vidissem quia multitudo sanctorum fratrum in monasterio consisteret, et sancti Presbyteri Hieronymus et Vincentius propter reverentiam et humilitatem nollet debita nomini suo exercere sacrificia, et laborare in hac parte ministerii, que Christianorum præcipua salus est; inventum autem et comprehendere seruum Dei non posset, qui te, eo quod grave onus sacerdotii nollet suscipere, sæpe fugiebat; sed alius quis Episcoporum facile eum reperiret. Unde et salus miratus sum quomodo dispensatione Dei ad nos venerit cum Diaconis monasterii, et cæteris fratribus, ut mihi satisfaceret, quia nescio quid adversum eos habebam tristitia. Cum igitur celebraretur Collecta in

des hérésies. Je vois bien que toute votre indignation vient de ce que je vous ai dit : Vous ne devez pas louer le père d'Arius, la première source d'ou les autres hérésies sont émanées. Quand je vous avertissais et vous priaï de ne pas tomber dans de telles erreurs, vous n'avez cessé de me contredire, de me plonger dans la douleur et de m'arracher des larmes. Et ce n'est pas moi seul, c'est beaucoup d'autres catholiques, qui s'étaient interposés. Voilà l'origine, encore une fois, de tant d'irritations et de colères. Tel est le motif de vos menaces et des lettres que vous écrivez contre moi, faisant en sorte que vos accusations se répandent partout. En me suscitant des haines pour la défense de l'hérésie, vous brisez la charité que nous avions pour vous. Vous êtes la cause que nous avons dû faire pénitence, pour être en communication avec vous, paraissant ainsi soutenir les doctrines et les aberrations d'Origène.

4. Je vous le dis simplement encore, nous n'avons pas épargné notre œil, pour obéir à la parole de l'Évangile, n'hésitant pas à larracher, s'il nous était un sujet de scandale ; nous n'avons épargné ni notre main ni notre pied dans la même circonstance. Vous éprouverez donc un sort pareil, que vous ayez été notre œil, notre main ou notre pied. Quel est celui des catholiques, de ceux qui font honneur à leur foi par la

propter hanc causam omnis vestra (al. nostra) indignatio concitata sit, quod dixerim vobis, Arii patrem, auctorem hareson radicem et parentem laudare non debetis. Et cum vos rogarem ne illa erraretis, et monerem, contredixistis, et me ad tristitiam atque lacrymas adduxistis. Non solum autem me, sed et alios plurimos catholicos qui intererant. Ideo, ut intelligat, hæc est omnis indignatio et iste furor. Et adeo comminamini, quod nullatis adversum me epistolas, ut hæc illinque sermo vester discurrat, et propter defensionem hareson adversum me odia suscitantes, rumpitis caritatem quam in vos habuimus ; intantum ut feceritis nos etiam pontificiam agere quare vobis communicaverimus, illa Originis errores et dogmata defendentes.

5. Simpliciter loquor (al. loquar), nos, secundum quod scriptum est, nec oculo nostro parcimus, ut non effodiama eum, si nos scandalizaverit; nec manui, neque pedi, si nobis scandalum fecerit. Et vos ergo, sive oculi nostri, sive manus, sive pedes fueritis, similia sustinebitis. Quis enim catholicorum possit equo animo sustinere, et eorum qui fidem suam bonis ope-

beauté de leurs œuvres, qui puisse supporter de sang-froid qu'on écoute l'enseignement d'Origène et ses conseils, qu'on accepte une belle prédication comme celle-ci : Le Fils ne peut pas voir le Père, ni l'Esprit-Saint voir le Fils? Cela se trouve écrit dans le livre *περὶ Ἀρχῶν*, ce sont les expressions mêmes d'Origène, et nous lisons : « De même qu'il répugne d'affirmer que le Fils puisse voir le Père, il serait inconséquent de penser que l'Esprit-Saint puisse voir le Fils. » Qui supposerait également d'entendre Origène enseigner que les âmes ont d'abord été des anges dans le ciel, et qu'après avoir péché là-haut, elles ont été rejetées dans ce bas monde et enfermées dans des corps comme dans des sépultures, pour expier leurs péchés antérieurs; et que par conséquent les corps des fidèles ne sont pas les temples du Christ, mais bien les prisons des damnés? En partant de là, il dénature l'histoire par de menaçantes allégories, multipliant les paroles de ce genre, entraînant dans diverses erreurs les esprits simples. Tantôt il affirme, d'après l'étymologie du mot grec, *φωρῆς*; ἀπὸ τοῦ φωρῆσθαι, que les âmes sont ainsi nommées parce qu'en tombant des régions supérieures dans ce monde inférieur, elles ont perdu leur chaleur primitive; tantôt il dit que le corps humain est appelé *σῶμα*, ce qui signifie lien ou chaîne, ou bien, sous un autre aspect *σῶμα*, c'est-à-dire cadavre, de *cadere*,

ribus exornant, ut audiant Originis doctrinam atque consilium, credant præclare illius prædicationi : Non potest Filius videre Patrem, neque Spiritus sanctus videre Filium? Hæc in libris *περὶ Ἀρχῶν* scribitur, his verbis legitimus, et ita locutus est Origènes : « Simil enim incongruum est dicere quod possit Filius videre Patrem, sic inconsequens est optinari quod Spiritus sanctus possit videre Filium. » Illud quoque quod Originem dicentem patiatur, quod anime, angeli fuerint in cælis; et, postquam peccaverint in supernis, dejectas in istum mundum, et quasi in tumulis et sepulchris, esse in corpora ista relegatas, penitus antiquarum hæreticorum peccatorum? et corpora credentium non templa Christi esse, sed carceres damnatorum? Extasid veritatem historiam, allegorias depravans mendacis, infundit verba multiplicat; et simplicibus quosque verba persuasionibus supplicat, nunc assertit animas, juxta Græcorum etymologiam *φωρῆς*; ἀπὸ τοῦ *φωρῆσθαι*, adeoque videlicet, quia de cælestibus ad inferiora venientes, calorem præstantium amiserint, nunc corpus hoc, ob id juxta Græcos *σῶμα*, id est, *vinculum*, sive juxta alium prædicationem, cadaver dici quia anime de celo nue-

tomber, parce que les âmes sont tombées du ciel; ou bien encore et plus communément, d'après une autre variante de la langue grecque, *σῶμα*, de *σφῆξ*, qui veut dire monument, le corps tenant l'âme renfermée comme les tombeaux et les monuments funèbres renferment les cadavres. (1) Mais, si cela était vrai, que devient notre foi? que devient la doctrine de la résurrection? que deviennent les enseignements qui jusqu'à nos jours se perpétuent dans les Églises du Christ? que devient la bénédiction recue par Adam et sa race, par Noé et ses enfants : « Croissez et vous multipliez, remplissez la terre? » *Genes.* 1, 18; ix, 7. Ce n'est plus une bénédiction, c'est une malédiction, d'après Origène, puisque des anges deviennent des âmes. Voilà des êtres qui du comble de la dignité descendent à un rang infime, comme si Dieu ne pouvait pas donner des âmes au genre humain par une pure bénédiction et sans que les anges eussent péché : autant il y aura de naissances sur la terre, autant il y aura de chutes dans le ciel. Il nous faudra donc abandonner la doctrine des apôtres et des prophètes, de la loi et du divin Sauveur lui-même, malgré les foudres qu'il lance dans l'Évangile. Origène nous impose un autre enseignement et d'autres préceptes, il astreint en

(1) La théorie platonicienne concernant la nature et l'union de l'âme et du corps dans la constitution de l'être humain, ne manque ni d'élevation ni de puissance, mais ne répond pas à la réalité. Elle la déborde par les points extrêmes : d'une part, elle exalte l'âme jusqu'à la faire s'élever, et lui donnant une existence indépendante, en l'égalant aux esprits purs; de l'autre, elle abaisse le corps jusqu'à le décrire, en le désignant comme une cage et comme une prisonnière. Sa es spiritualisme angélique sont vides, il diverses épigrammes, les plus fines et les plus fortes. Les Pères de l'Église les ont toujours combattues sous le rapport du dogme et de la morale; mais saint Thomas seul devint philosophe pour moi la théorie, en y substituant une théorie plus rationnelle. *Sacrosanctæ Theologiæ præfatio de homine.*

riti; à perisque autem secundum variam Græci sermonis supellectilem *σῶμα*; id est, *corpus*, *σῆμα*, id est, *monumentum* interpretari, eo quod ita animam in seclusum habet quomodo sepulchra et tumuli cadaverum mortuorum. » Et si hoc verum est, ubi est fides nostra? ubi præconium resurrectionis? ubi Apostolica doctrina, quæ in ecclesiis Christi hucusque perdurat? ubi illa benedictio ad Adam, et ad semen ejus, et ad Noë, et ad filios ejus : « Crescite et multiplicamini, et replete terram? » *Genes.* 1, 18; ix, 7. Jam enim non erit benedictio, sed maledictio, juxta Originem, qui angelos vertit in animas; et de sublimi fastigio dignitatis facit ad inferiora descendere, quasi Deus generi humano non possit animas per benedictionem dare nisi angelis peccaverint; et tot in celo sint ruitus quot in terra navites. Dimittenda ergo nobis est doctrina Apostolorum et Prophetarum, et Legis et ipsius Domini Salvatoris in Evangelio perlucantibus. E contrario Origènes præcipit, et legem dat, ut non dicam constringit discipulos suos, ne quis oret in caelum ascen-

quelque sorte ses disciples à ne point prier pour aller au ciel, de peur qu'on n'y vienne à pécher plus gravement encore que sur la terre, et qu'on ne soit précipité de nouveau dans ce monde. Il est vrai qu'il appuie ces folles imaginations sur des textes mal interprétés de l'Écriture, qui bien comprise enseigne tout l'opposé. Voici ceux qu'il invoque : « Avant d'être humilié par la malice, j'ai péché; » *Psal.* cxviii, 47; « Retourne, mon âme, au lieu de ton repos; » *Ibid.* cxiv, 8. Tout autre est cependant, à n'en pas douter, le sens de l'Écriture sainte, qu'il fait servir à l'hérésie par une interprétation perverse. Voilà ce que font les Manichéens, les Gnostiques, les Ebionites, les sectateurs de Marcion et les autres hérésies au nombre de quatre-vingts; les témoignages qu'elles vont toutes puiser à la source si pure des Livres saints, elles les interprètent en les dénaturant; elles veulent que la divine parole signifie ce qu'elles pensent elles-mêmes.

5. Il est un autre sentiment qu'il tâche de faire prévaloir, et dont je ne sais si je dois gémir ou rire. Ce docteur éminent ose enseigner que le diable redeviendra ce qu'il était, qu'il

dere, ne pejus iterum peccans quam in terris ante peccaverat, præcipit ut in mundum. Quamquam istiusmodi nugæ et deliramenta solent ille Scripturam interpretatione perversa et aliâ significantia, quam quod verum est affirmare, dicens : « Priusquam a malitia humiliarer, ego deliqui; » *Ps.* cxviii, 47; et illud : « Reverte, anima mea, in requiem tuam; » *Ps.* cxiv, 7; necnon et illud : « Edeat de carcere animam meam; » *Ps.* cxii; et in alio loco : « Conditior Domino in regione vivorum; » *Ps.* cxv, 8; cum alius procul dubio sensus Scripture divine sit, quam ille in heresim suam maligna interpretatione detorqueat. Quod faciunt et Manichei, et Gnostici, et Ebionites, et Marcionis sectatores, et alii hæreson numero octoginta, quo de purissimo Scripturam fonte assumptis testimoniis, non ita interpretantur ut scripta sint, sed simplicitatem sermonis ecclesiastici id volunt significare quod ipsi sentiant.

3. Illud quoque quod asserere nititur, dolens me in ridem nescio. Doctor egregius audeat docere diabo-

remontera à sa dignité première, qu'il occupera de nouveau son trône dans les cieux. Quelle profanation! quel est l'esprit assez dénué de raison, l'entendement assez stupide pour admettre que saint Jean-Baptiste, et Pierre, et Jean apôtre et évangéliste, Isaïe, Jérémie et les autres prophètes seront les cohéritiers du diable dans le céleste royaume? Le passe sous silence sa futile exposition touchant les tuniques de peau, les efforts et les arguments qu'il déploie pour nous persuader que les corps humains sont eux-mêmes ces tuniques. C'est lui qui dit parmi tant d'autres choses: « Dieu était-il donc une sorte de corroyeur ou de ratisseur pour préparer ainsi des peaux de bête, et pour en faire des tuniques à l'usage d'Adam et d'Eve? Il résulte clairement de là qu'il est simplement question des corps humains. » Mais, s'il en est ainsi, comment lisons-nous, avant d'en venir aux tuniques de peau, à la désobéissance, à l'expulsion du paradis, que le premier homme ait dit, non par allégorie mais d'une manière naturelle: « Voilà maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair. » *Genes. ii, 23.* Ou bien d'où serait sorti ce qui nous est attesté par la divine parole: « Dieu fit tomber le sommeil sur Adam, qui s'endormit; et il prit une de ses côtes, la remplaçant avec de la chair, et de cette côte enlevée à l'homme, il façonna le corps de la femme? »

lum id rursum fetrum esse quod fuerat, et ad eandem reditrum dignitatem, et consensurum regna colorum. Prof. nefas, quis tam vecors et stolidus ut hoc recipiat quod sanctus Joannes Baptista, et Petrus, et Jeronimus, et Evangelista, Isaias quoque, et Jeronimus, et reliqui Prophetæ cohæderes sicut diaboli in regno colorum? Prætereo frivolum ejus expositionem super tunicis pelliceis, quanto conata, quantisque erigit argumentis, ut tunicas pellicæ humane esse corpora crederemus. Qui inter multa ait: « Nunquid coriarius aut sordiscarius (al *hortisarius*) erat Deus, ut conficeret pelles animalium, et consueret ex eis tunicas pellicæ Adam et Evæ? Manifestum est ergo, inquit, quod de corporibus nostris loquatur. » Et si hoc ita est, quomodo legimus ante pellicæ tunicas, et ante inobedientiam, et de paradiso ruinam, Adam loquentem non secundum dogmatianam, sed vere: « Hoc nunc os ex ossibus meis, et caro de carne mea? » *Gen. ii, 23.* Aut unde assumptum est illud, quod divinus sermo testatur: « Et injecti Deus soporem in Adam, et dormivit: et suspexit unam de costis ejus, et adimplevit pro ea carnem, et edificavit costam quam tulerat ex

Ibid. 21. Quels seraient alors aussi les corps qu'Adam et Eve couvriraient de feuilles de figuier, après qu'il eurent mangé du fruit de l'arbre défendu? Qui supporterait également avec patience que le même Origène détruise par de séduisants sophismes la résurrection de la chair; et qu'il fait néanmoins de la manière la plus manifeste dans ces Expositions sur le premier psaume, et dans beaucoup d'autres endroits? Qui pourrait l'entendre nous présenter le paradis dans le troisième ciel, et transférer ainsi dans les régions célestes celui que l'Écriture nous a dépeint comme étant sur la terre? Le voilà n'apercevant que des allégories dans les divers arbres énumérés par la Genèse: ces arbres ne seraient que les Vertus angéliques, ce que la vérité ne comporte pas? L'Écriture sainte ne dit pas, en effet: Dieu fit descendre sur la terre Adam et Eve; elle dit: « Dieu les chassa du paradis, et les fit habiter en face. » En face, remarquez-le bien, et non au-dessous. « Il plaça là un glaive enflammé avec un chérubin pour défendre l'abord de l'arbre de vie. » Il ne s'agit pas d'ascension. « Un fleuve sortait de l'Éden. » Il n'en descendait pas. « Ce fleuve se divise en quatre branches principales, l'une appelée Phison et l'autre Géon. » *Genes. ii, 10.* J'ai vu moi-même, de mes propres yeux, les eaux du Géon. C'est le fleuve dont parle Jérémie quand il dit: « Qu'y a-t-il de

eo, illi in uxorem? » *Ibid.* 21. Aut que corpora contegebant Adam et Eva foliis ficus, postquam comederunt de arbore vetita? Quis autem patienter ferat Originem lubricis argumentationibus resurrectionem carnis hujus negantem, sicut declarat manifestissime in volumine Explanatium primi psalmi et in aliis multis locis? Aut quis audiat in tertio celo donatum nobis Originem paradisum, et illum quem Scriptura commemorat, de terra ad cœlestia transferentem; et omnes arbores que scribuntur in Genesi, sic allegorice intelligentem: quod scilicet arbores, quæ allegorice Fortitudines sint, cum hoc veritas non recipiat? Neque enim dixit Scriptura divina: Deposuit Deus Adam et Evam in terram; sed: « Ejecit eos de paradiso, et habitare fecit eos contra paradisum. » Non ait, sub paradiso: « Et posuit romphæam flammæam, et Chérubin custodire introitum ligni vite. » *Genes. iii.* Non dixit: « Et fluvius egrediebatur ex Eden. » Non dixit, descendit ex Eden. « Iste dividitur in quatuor principia; nomen unum Phison, et nomen secundum Géon. » *Ibid. ii, 10.* Ego vidi aquas Geon, aquas quas his carnis oculis aspexi. Iste est Geon quem Jeronimus demonstrat

commun entre vous et la route d'Égypte, pour que vous alliez boire l'eau trouble du Géon? » J'ai vu aussi, mais en réalité, de l'eau du grand fleuve que nous nommons aujourd'hui l'Euphrate; et vous pouvez les toucher de la main, y tremper vos lèvres; ce n'est pas une allégorie. Or, dès qu'il y a des fleuves que l'on voit, où l'ont se désaltère, il faut nécessairement admettre le figuier et les autres arbres dont le Seigneur disait: « Tu mangeras du fruit de tous les arbres qui sont dans le paradis. » *Genes. ii, 16.* Ces arbres ressemblent à tous les autres, comme ces fleuves ressemblent à tous les fleuves. Si l'eau qui se voit est de l'eau réelle, le figuier n'est pas moins réel, ni le reste des arbres; Adam n'a pas moins été des le principe formé dans un corps réel, aussi bien qu'Eve, et ce ne sont pas là de vains fantômes; le corps ne leur a pas été donné, jusque dans le paradisi. II *Corinth. xii.* Votre remarque est juste; en parlant du paradis après avoir mentionné le troisième ciel, il nous apprend à les distinguer l'un de l'autre. Mais qui ne repousserait avec dédain et sans hésiter les inventions d'Origène, quand il déclare que les eaux placées au-dessus du firmament ne sont pas des eaux véritables, mais bien certaines vertus an-

géliques, et que les eaux qui sont sur la terre, c'est-à-dire au-dessous du firmament, sont les vertus contraires, ou les démons? Et comment est-il dit alors qu'à l'époque du déluge les cataraetes du ciel furent ouvertes et que les eaux inondèrent la terre? comment les abîmes furent-ils également ouverts; et le monde entier enseveli sous les eaux? *Genes. vii.*

6. O démençe et frénésie des hommes! ils ont mis de côté ce qui nous est dit dans le livre des Proverbes: « Écoute, mon fils, la parole de ton père, et ne repousse pas la loi de ta mère; » *Prov. vi, 20;* ils se sont tournés vers l'erreur, disant à l'insensé qu'il doit devenir son maître; ils ne méprisent pas les puérilités inspirées par la folie, selon ce témoignage de l'Écriture: « L'insensé dit des choses dénuées de sens, et son cœur comprend ce qui n'est que vanité. » *Isa. xxxii, 6.* Je vous en conjure donc, mon bien-aimé, je suis mu pour vous de la même compassion, et de la même charité que j'aurais pour mes propres membres, et je vous supplie par écrit d'accomplir cette protestation du psalmiste: « N'ai-je pas hé, Seigneur, ceux qui vous haïssent, et n'étais-je pas consumé de tristesse en pensant à vos ennemis? » *Psal. cxxxviii, 21.* Les paroles d'Origène ne doivent inspirer que la répulsion, elles sont en opposition avec Dieu, intolérables aux saints; et non-seu-

sunt, hoc est, sub firmamento, esse Virtutes contrarias, id est, demones? Et quomodo legimus, in diluvio apertas cataractas cœli, et aquas inundasse diluvii, unde aperti sunt fontes abyssi et totus mundus operatus est aquis? *Genes. vii.*

6. O furor hominum junctus stultitiæ, qui reliquerunt illud quod in Proverbiis dicitur: « Audi, fili, sermonem patris tui, et ne abjicias legem matris tue; » *Prov. vi, 20;* et conversi sunt ad errorem, et dicunt stulto ut princeps sui sit; nec continentur res falsas, que dicuntur a falso, sicut Scriptura testatur: « Falsus autem falsus loquitur, et cor ejus vana intelligit. » *Isa. xxxii, 6.* Unde obscuro te, dilectissime, et quasi membris meis parcens, propter caritatem quam in te habeo, precor scribens et orans, impleas illud quod dicitur: « Nonne odientes te, Domine, odivi, et super inimicos tuos tabescebam? » *Psal. cxxxviii, 21.* Inimicos et digna odio Originis verba sunt, et Deo repugnantia et sanctis ejus, et non ista sola que dixi, sed et alia immemorabilia. Neque enim nunc mihi propositum est adversus omnia Originis dogmata disputare. Nihil mihi subripuit Origènes, nec in mea generatione fuit;

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA

lement celles que j'ai signalées, mais beaucoup d'autres qu'on ne saurait énumérer. Du reste, je ne me suis pas ici proposé de discuter et de combattre tous les enseignements de ce docteur. Origène ne m'a rien soustrait, il n'appartient pas à ma génération; ce n'est pour aucune chose du monde, pour aucun héritage à recueillir, que je le déteste et le repousse; mais, je l'avoue tout simplement, je suis dans la désolation, dans une désolation profonde, quand je vois tant de frères, et de ceux-là surtout dont la profession n'est pas certes des dernières, ou qui même sont parvenus au plus haut rang du sacerdoce, séduits par ses raisonnements et devenus par l'effet de sa funeste doctrine la proie du démon. En eux s'est accomplie cette parole du prophète: « Il se joue de toute fortification, il a des aliments choisis, il a réuni les captifs comme des monceaux de sable. » *Abac. i.* Pour vous, frère, que Dieu vous délivre, ainsi que le peuple chrétien remis à votre garde, tous les frères qui sont avec vous, et notamment le prêtre Ruffin, de l'hérésie d'Origène, comme de toutes les autres hérésies, et de la perdition qui doit en être la conséquence. Si pour un mot seul ou pour deux contraires à la foi, tant de sectes sont séparées de l'Église, à combien plus forte raison ne faut-il pas rejeter parmi les hérétiques l'auteur de tant d'inventions pernicieuses, de tant de doc-

nec propter ali quos res mundi et hereditatem, odium adversum illum, pognasque suscepi; sed (in simpliciter fatear) doleo, et valde doleo, videns plurimos fratrum, et eorum præcipue qui professionem habent non minimam, et in gradum quoque sacerdotii maximum pervenerunt, ejus persuasionibus deceptos, et perversissima doctrina eilios factos esse diaboli; in quibus completum est illud, quod dicitur: « Super omnem munitionem Iudæ, et escæ ejus electe, et congregavit sicut arenam captivitatem. » *Abac. 1.* Te autem, frater, Iudæ, et sanctum populum Christi qui tibi creditus est, et omnes fratres qui tecum sunt, et maxime Ruffinum Presbyterum, ab hæresi Origène, et ab aliis hæresibus et perditione seruum. Si enim propter unum verbum aut duo que contraria fidei sunt multe hæreses abjectæ sunt ab Ecclesia, quanto magis hic inter hæreses abjectus habebitur qui tantas perversitates et tam mala dogmata contra fidem adinvenit, Deique et Ecclesie hostis extitit? Inter multa enim mala etiam illud ansum est dicere, perdidisse imaginem Dei Adam, cum hoc in nullo penitus loco Scriptura significet. Si enim ita esset, nunquam om-

trines contraires à la foi, cet homme qui fut l'ennemi de Dieu et de l'Église? Entre autres témérités coupables, il osa avancer qu'Adam perdit dans sa chute l'image de Dieu; ce que l'Écriture sainte ne nous indique absolument nulle part. S'il en était ainsi d'ailleurs, jamais tous les êtres qui sont en ce monde n'auraient été à l'opposé de l'Adam, à l'humanité tout entière; domination que l'apôtre saint Jacques atteste par ces mots: « Toutes choses sont démontées et subissent la loi de la nature humaine. » *Jac. iii, 7.* Non, toutes les créatures terrestres n'obéiraient pas aux hommes, si les hommes ne conservaient pas cette ressemblance avec Dieu qui leur donne l'empire sur l'univers. L'Écriture rattache d'une manière formelle la grâce de la bénédiction reçue par Adam, aux générations dont il fut le père, de peur qu'en l'interprétant mal, dirait-on, quelqu'un ne vint à prétendre que le premier homme avait seul reçu la grâce de Dieu, que seul il avait été fait à l'image de Dieu; et cela, parce que Dieu l'avait formé d'un peu de terre, et que la femme était sortie d'une côte de l'homme. Il ne fallait pas qu'on pût supposer que ses descendants, parce qu'ils étaient nés d'une autre façon, ne portaient pas l'empreinte de la ressemblance divine; et de là ce qui suit immédiatement dans le texte: « Adam vécut deux cent trente ans et connut Eve sa femme; il en

nia que in mundo sunt servitrent semini Adam, id est, universo generi hominum; sicut et Iacobus Apostolus loquitur: « Omnia domantur, et subiecta sunt humana nature. » *Jacob, iii, 7.* Nunquam enim homines subiecta essent hominibus, si non haberent homines juxta id quod universis imperarent, imaginem Dei. Coniungens autem alique consocians Scriptura divinis gratiam benedictionis, quam Adam donaverat, et generationibus que ex eo erant, ne qui forsitan malignis interpretatione auderent dicere, unidatam gratiam Dei, et illum solum factum esse ad imaginem Dei, quia plasmatus esset ex humo, et uxorem ejus, quam creasset de costa viri; eos vero qui conceperunt in utero, et non ita nascerentur ut Adam, Dei non habere imaginem, statim per ordinem jungit et dicit: « Et vixit Adam ducentos triginta annos, et genuit Evam uxorem suam, et peperit ei filium juxta speciem et juxta imaginem ejus, et vocavit nomen ejus Seth. » *Genes. v, 3.* Barsanucque in decima generatione, post annos his mille ducentos quadraginta duos, viduicæque Deus imaginem suam, et ostendens quod gratia quam dedit hominibus perseveraret in eis, ait: « Ne con-

gendra un fils semblable à lui-même, et le nomma Seth. » *Genes. v, 3.* Nous voyons encore dans la dixième génération, après deux mille deux-cent-quarante deux ans écoulés, que Dieu lui-même revendique sa ressemblance, et déclare que la grâce dont il avait fait don aux hommes persévérait en eux, puisqu'il dit: « Je vous ai défendu de manger la chair dans le sang; car je vengerai votre sang dans la main de tout homme qui le répandra, vu que j'ai fait l'homme à la ressemblance de Dieu. » *Genes. ix, 5, 6.* De même, après dix autres générations qui vont jusqu'à Abraham, et quatorze qui vont d'Abraham jusqu'à David, lesquelles vingt-quatre générations font ensemble deux mille cent dix-sept ans, l'Esprit saint, dans le trente-huitième psaume, se plaint de ce que tous les hommes marchent dans la vanité, sont les esclaves du péché: « Mais tout homme, dit-il, marche dans une vaine apparence. » *Psal. xxxviii, 7.* Et même après David, sous Salomon son fils, nous lisons quelque chose de semblable concernant l'image de Dieu. Voici comment s'exprime la Sagesse dans le livre qui porte son nom: « Dieu a créé l'homme immortel, il l'a fait à l'image de sa substance. » *Sap. ii, 23.* Enfin, après environ deux cents ans, le Nouveau Testament nous montre que les hommes n'ont pas perdu cette ressemblance avec Dieu. L'apôtre Jacques, frère du

Seigneur, que nous avons déjà mentionné, nous rappelle, comme pour nous prémunir contre les artifices d'Origène, que l'homme est fait à l'image et à la ressemblance de Dieu. Après avoir longuement parlé de la langue humaine, il poursuit: « C'est un mal inquiet; par la langue nous bénissons Dieu notre père, par la langue nous mandissons les hommes, qui sont néanmoins formés à l'image de Dieu. » *Jac. iii, 8.* Paul aussi, ce vase d'élection, qui compléta par sa prédication la doctrine évangélique, nous enseigne cette même vérité, quand il dit: « L'homme ne doit pas entretenir de longs cheveux, parce qu'il est la gloire et l'image de Dieu. » *II Corinth. xi, 7.* L'image est la simple désignée par son nom, et la ressemblance y porte le nom de gloire.

7. Ainsi donc, au lieu de trois témoignages que vous me distez devoir vous suffire, si je les trouvais dans la sainte Écriture, voilà que je vous en ai fourni sept. Après cela, qui pourrait tolérer les inepties d'Origène? Je ne dis rien de plus fort, de peur de lui ressembler ou d'imiter ses disciples qui ne craignent pas, au péril de leur âme, d'énoncer tout ce qui leur vient à la bouche, et qui commandent à Dieu plutôt qu'ils ne le prient ou ne veulent apprendre de lui la vérité. Quelques-uns disent que l'image de Dieu imprimée d'abord au premier homme, a disparu par son

derilis carmen in sanguine (al. cum sanguine), ego enim ulciscar sanguinem vestrum de manu omnis hominis effundentis illum; quia ad imaginem Dei feci hominem. » *Genes. ix, 5, 6.* Nec non post alteras decem generationes usque ad Abraham, et ab Abraham usque ad David alias generationes quatuordecim, que viginti quatuor generationes simul faciunt annos bis mille centum decem et septem; Spiritus Sanctus in trigesimo octavo psalmo, cum quereretur de omnibus hominibus quod in vanitate ambularent, et peccatis essent obnoxii, loquitur: « Verumtamen in imagine perambulabat omnis homo. » *Ps. xxxviii, 7.* Nec non post David, etiam sub Salomone filio ejus, legitur tale quiddam super Dei imagine nominatum; dicit enim in Sapientia, que titulo ejus inscribitur: « Creavit Deus incorruptum hominem, et imaginem sui proprietatis dedit ei. » *Sap. ii, 23.* Et rursum post annos millesenos centenos undecim plus minus, in novo legitur Testamento quod non perdidit homines imaginem Dei. Iacobus enim Apostolus et frater Domini, ejus et supra meminimus, instruit nos, ne Origènes laqueis capiamur, habere hominem imaginem et similitudinem Dei. Nam, cum de lingua

hominis latius disputasset, adject: « Instabile malum, in ipsa gulpe benedicimus Deum patrem, et in ipsa maledicimus homines, qui ad similitudinem Dei conditi sunt. » *Jacob, iii, 8.* Paulus quoque, vas electissimum, et qui doctrinam Evangelicam sua predicatione complevit, docet nos quod homo ad imaginem et similitudinem Dei conditus sit, dicens: « Vir non debet nutrire comam, cum gloria et imago Dei sit; » *II Cor. xi, 7;* imaginem simpliciter appellans suo nomine, similitudinem autem glorie appellatione significans.

7. Pro tribus igitur testimoniis, que libri, si de Scriptura sancta reperirem, dicebas posse sufficere; ecce septem testimonia dedimus. Quis ergo susceperit Origènes ineptias? ut non graviss aliquid loquar, et similis efficiat vel ipsi vel discipulis ejus, qui audent in periculo anime suæ asserere quodcumque eis in buccam venerit, et magis jubere Deo, et non ab eo vel orare vel discernere veritatem. Quidam enim eorum dicunt quod imago Dei, quam prius accepit Adam, illo peccante, perierit. Alii suspicant corpus quod Filius Dei habiturus esset ex Maria, ipsum esse imaginem conditoris. Nonnulli animam esse imaginem, alii sen-

péché. D'autres supposent que l'image du Créateur appartient seulement au corps que le Fils de Dieu devait recevoir de Marie. D'autres encore disent que l'âme est l'image, ou bien l'entendement, ou bien encore la vertu; ceux-ci l'entendent du baptême; ceux-là, de l'empire que l'homme exerce sur le monde visible: ils vont, comme des hommes ivres, vomissant tantôt une chose et tantôt l'autre, quand ils auraient dû se borner à fuir de telles discussions, à ne pas nier ce que Dieu lui-même affirme, à chercher le salut dans la simplicité de la foi, à laisser à Dieu la science vraie et certaine de ses propres dons, et surtout de la création de l'homme à son image et à sa ressemblance. Loin de là; en se jetant dans une foule d'inextricables questions, ils ont roulé dans le bourbier du péché. Pour nous, bien-aimé frère, nous croyons à ce que le Seigneur a dit, nous savons que l'image de Dieu reste gravée dans tous les hommes et nous nous en remettons à lui pour savoir en quoi l'homme est fait à cette image. Il ne faut pas non plus que cette parole mal comprise de la première épître de Jean soit pour quelqu'un une cause d'erreur: « Nous sommes maintenant les enfants de Dieu, et nous ignorons ce que nous serons plus tard. Nous savons seulement que, lorsqu'il se sera manifesté, nous lui serons semblables; car nous le verrons tel qu'il est. » 1 *Joan.* III, 2. C'est une al-

sum, alii virtutem, isti baptisma, hi quod homo ad imaginem Dei dominetur omnibus, ehorium more hæc vel illa ructantes, quos oportebat tantum effugere discrimen, nec negare que loquitur Deus, et credentes simpliciter salvos fieri, Deoque concedere donatious suis certam et veram scientiam, in qua potissimum parte homines confiderit ad imaginem et similitudinem suam. Qui hæc relinquentes, multis se questionibus implicarunt, et per has in eorum denarsi sunt peccatorum. Nos autem, dilectissime, credimus his que locutus est Dominus, et scimus quod in cunctis hominibus imago Dei permaneat, ipsique concedimus nosse in qua parte homo ad imaginem Dei conditus sit. Sed neque illud quod quidam in epistola Joannis legentes non intelligent, quemquam decipiat, ubi loquitur: « Nunc filii Dei sumus, et nescimus quibus futuri sumus. Novimus autem quia, cum ille revelatus fuerit, similes ei erimus. Videbimus enim eum sicuti est. » 1 *Joan.* III, 2. Hoc enim propter gloriam que ibi revelanda est sanctis ejus, dictum est; sicut et in alio loco legitimus: « A gloria in gloriam; » 2 *Cor.* III, 18; cujus gloriæ jam in isto sæculo sancti arrhationem et

lusion évidente à cette gloire qui sera là-haut révélée dans les saints, selon ce que nous lisons encore ailleurs: « De gloire en gloire. » 1 *Corinth.* III, 18. Et déjà dans le temps présent les saints ont reçu une légère portion et comme les arches de cette gloire: Moïse le premier, lui dont le visage était resplendissant et rayonnait comme la foudre et le soleil; Elie ensuite, qui fut enlevé au ciel sur un char de feu sans en éprouver les atteintes; Etienne enfin, dont le visage, pendant qu'on le lapidait, était celui d'un ange, à la vue de tous. Or, ce que nous disons d'un petit nombre, il faut l'entendre de tous les saints, pour que la parole de l'Écriture s'accomplisse: Qui-conque se sanctifie lui-même sera comploté un nombre des bienheureux. « Heureux ceux dont le cœur est pur, car ils verront Dieu. » *Matth.* V, 8.

8. Puisqu'il en est ainsi, mon bien-aimé, veillez sur votre âme, et cessez de murmurer contre nous. N'oubliez pas ce que dit l'Écriture sainte: « Gardez-vous de murmurer les uns contre les autres, comme plusieurs murmurèrent, et furent exterminés par les serpents. Rendez-vous plutôt à la vérité, aimez-nous comme nous vous aimons, en même temps que nous aimons la vérité. Daigne le Dieu de paix faire dans sa clémence que les chrétiens foulent Satan à leurs pieds, que nous évitions toute occasion de chute, que le lien de la concorde et de la charité subsiste tou-

portinaculum susceperunt. Primus eorum Moyses, cuius fulsit facies valde, et radiabat veluti fulgor et sol. Secundus Elias, igneo curru raptus in celum, et ignis delictamenta non sentiens. Stephanus lapidabatur, et faciem habebat angeli, que ab omnibus corabatur. Hoc autem quod in paucis diximus, de omnibus intelligendum est, ut impleretur illud quod scriptum est: « Omnis qui sanctificat semetipsum, inter bestios numerabitur. Beati enim mundo corde, quoniam ipsi Deum videbant, » *Matth.* V, 8.

8. Cum hæc ita se habeant, dilectissime, custodi animam tuam, et desine contra (al. circa) nos murmurare. Dilecti enim Scriptura divina: « Nolite murmurare ad invicem, sicut quidam murmuraverunt, et a serpentibus perierunt. » 1 *Cor.* X, 9, 10. Magis acquiresse veritatis, et dilige nos diligentes te, et perdis. Deus autem pacis presertim nobis iuxta suam clementiam ut conturbetur Satanas sub pedibus Christianorum, et abiciatur omnis occasio perversa, et recedat a nobis vinculum caritatis et pacis, et recedat fidei predicatio.

9. *Notaanda historiola.* — Præterea audivi quosdam

jours entre nous, ainsi que la prédication de la vraie foi.

9. *Petite histoire digne de remarque.* — J'apprends aussi que quelques-uns murmurent contre moi parce que, lorsque nous allions ensemble vers le lieu saint qu'on appelle Béthel, pour y célébrer les divins mystères selon l'usage consacré, étant entré dans une bourgade qui se nomme Anabatha, et voyant de loin une lampe allumée, je demandai quel était ce lieu, et comme on m'eût dit que c'était une église, j'en traî pour prier; et là je vis une toile peinte suspendue devant la porte et représentant le Christ ou bien un saint quelconque; je ne me souviens plus trop du sujet: dès que je vis cela, indigné que l'image d'un homme fût étalée dans l'église du Christ contrairement à l'autorité des Écritures, je la déchirai, donnant pour conseil aux gardiens de ce sanctuaire de se servir de cette toile pour envelopper et ensevelir le corps d'un pauvre. Eux murmurèrent alors, en disant: S'il voulait la déchirer, fallait-il au moins qu'il nous donnât un autre voile. Sur ce, je leur promis de le leur envoyer sans aucun retard. Un léger retard cependant fut inévitable, parce que je voulais leur faire parvenir un voile beaucoup plus beau, et que je comptais le recevoir de Chypre. Je leur ai maintenant envoyé ce que j'ai pu trouver, et je vous prie d'ordonner au prêtre de cette église de

l'accepter des mains d'un de mes lecteurs; défendez-lui par la même occasion de suspendre désormais dans l'église du Christ des voiles condamnés par notre religion. Il convient à votre dignité de montrer à cet égard une plus grande sollicitude, afin de supprimer une superstition indigne du temple saint et des peuples confiés à votre garde. Veillez à ce que Palladius, un vrai Galate, qui nous fut cher autrefois, et qui maintenant a besoin de la miséricorde divine, parce qu'il enseigne et prêche l'hérésie d'Origène, n'entraîne pas à ses coupables erreurs quelques membres de votre troupeau. Agréez mes souhaits dans le Seigneur.

LETRE LII.

A NÉPOTIEN.

De la vie des clercs et des moines.

Jérôme trace à Népotien, neveu d'Héliodore par une sœur, la manière de vivre qui doit être suivie par les clercs et les moines; il expose chemin faisant les plus salutaires préceptes à propos de chaque vertu se rattachant à ce genre de vie.

1. Vous me demandez, mon bien cher Népotien, par des lettres qui franchissent les mers, et vous me demandez avec instance de vous tracer dans une courte exposition des préceptes de conduite, de vous indiquer les moyens que doit prendre celui qui, ayant renoncé à la milice du siècle, a déjà fait profession de la vie monasti-

que, quod a nobis missum est, et deinceps precipere pro eis qui vocatur Bethel, ut ibi Collectam tunc ex more ecclesiastico facerem, et venissem ad villam que dicitur Anabatha, vidissemque ibi pretuleris locorum ardentem, et interrogassem quis locus esset, diligenterque esse ecclesiam et intrassem ut orarem, invenii ibi velum pendens in foribus ejusdem ecclesie tinctum atque depictum, et habens imaginem quasi Christi, vel sancti cujusdam; non enim satis memini cujus imago fuerit. Cum ergo hoc vidissem, et detestatus essem in ecclesia Christi contra auctoritatem Scripturarum hominis pendere imaginem, scidi illud, et magis dei consilium custodibus ejusdem loci, ut pauperem mortuum eo obvolverent et efferrent. Illique contra murmurantes dixerunt: « Si scindere voluerat, justum erat, ut aliud daret velum atque mutaret. » Quod cum audissem, me daturum esse pollicitus sum, et illico esse missurum. Paululum autem morarum fuit in medio, dum quero optimum velum pro eo mittere; arbitraber enim de Cypro mihi esse mittendum. Nunc autem misi quod potui reperire, et precor ut jubeas presbytero ejusdem loci suscipere

velum a Lectore, quod a nobis missum est, et deinceps precipere pro eis qui vocatur Bethel, ut ibi Collectam tunc ex more ecclesiastico facerem, et venissem ad villam que dicitur Anabatha, vidissemque ibi pretuleris locorum ardentem, et interrogassem quis locus esset, diligenterque esse ecclesiam et intrassem ut orarem, invenii ibi velum pendens in foribus ejusdem ecclesie tinctum atque depictum, et habens imaginem quasi Christi, vel sancti cujusdam; non enim satis memini cujus imago fuerit. Cum ergo hoc vidissem, et detestatus essem in ecclesia Christi contra auctoritatem Scripturarum hominis pendere imaginem, scidi illud, et magis dei consilium custodibus ejusdem loci, ut pauperem mortuum eo obvolverent et efferrent. Illique contra murmurantes dixerunt: « Si scindere voluerat, justum erat, ut aliud daret velum atque mutaret. » Quod cum audissem, me daturum esse pollicitus sum, et illico esse missurum. Paululum autem morarum fuit in medio, dum quero optimum velum pro eo mittere; arbitraber enim de Cypro mihi esse mittendum. Nunc autem misi quod potui reperire, et precor ut jubeas presbytero ejusdem loci suscipere

EPISTOLA LII.

AD NEPOTIANUM.

De Vita Clericorum et Monachorum.

Nepotiano, Héliodori ex sorore nepoti, prescribit vivendi formam quam Clerici ac Monachi sequi debeant, saluberrima per singulas virtutes que ad eorum vitam pertinent, præcepta parentice exponens.

1. Petis à me, Nepotiane carissime, litteris transmarinis, et crebro petis ut tibi brevi volumine digeram præcepta vivendi, et qua ratione is qui sæculi

BIBLIOTECA DIANA